

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 02 MAI 2017 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Philippe GAILLARD. Mauricette BERNARD. Julien VIDARD. Dominique BERNARD. Laurent BONNIN

Absents excusés : Margaret JOYCE. Dorine BARBEAU.

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

1° Le conseil municipal a autorisé Mme le Maire a signé les avenants au marché pour les entreprises Richard (lot 3 : +74,48 € ht), Martaud (lot 9 : +29 € ht) et Venien (lot 12 : +269,47 € ht)

2° Le conseil a approuvé le taux de 100% de promotion pour l'avancement de grade d'agent de maîtrise principal, et a décidé de créer ce poste à temps complet à compter du 1^{er} juin 2017.

3° Suite à l'enquête publique pour l'extension d'un élevage porcin à Queue d'Ageasse, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet ainsi qu'au plan d'épandage.

4° Le Conseil est favorable à la reprise du contrat gaz auprès de SEOLIS pour les bâtiments de l'école et de la cantine.

Questions diverses :

- le Conseil décide de vendre l'ancien tracteur tondeuse.
- une société de nettoyage pour les vitres va être sollicitée prochainement pour l'entretien de l'ensemble des vitres des bâtiments communaux.
- un rendez-vous va être pris avec M.Decaudin pour l'aménagement autour de l'église.
- un boucher et un primeur ont demandé à la mairie un emplacement pour vendre leur marchandises sur la place, le conseil émet un avis favorable.
- rappel du 8 mai : rendez-vous à 10 heures devant le monument.

Fait à Lorigné, le 3 mai 2017

Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

